

## PARTICIPANT MAJEUR ou PARENT/TUTEUR

Nom : Mme / M .....

Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

## PARENT/TUTEUR ou PERSONNE A PREVENIR

Nom : Mme / M .....

Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

Adresse (si différente) : .....

CP : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

### ENFANT

Nom : Mme / M .....

Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

J'autorise mon enfant :

A rentrer seul :  Oui  Non

### ENFANT

Nom : Mme / M .....

Prénom : ..... Date naissance : ...../...../.....

J'autorise mon enfant :

A rentrer seul :  Oui  Non

## AUTORISATIONS

J'ai pris connaissance et signé le document de fonctionnement des ateliers (au verso)

- J'autorise l'équipe de la Maison de Quartier de la Bellangerais à prendre toutes les mesures utiles et à prodiguer tous les soins nécessaires en cas d'accident :  Oui  Non
- J'accepte les prises de vue par la Maison de Quartier de la Bellangerais (Photo/vidéo) pour une utilisation dans le cadre de sa communication ?  Oui  Non
- J'accepte que mes coordonnées soient transmises aux intervenants ?  Oui  Non
- J'autorise la Maison de Quartier de la Bellangerais à accéder aux services de la CAF pour obtenir mon Quotient Familial :  Oui  Non

## *Cadre réservé à l'administration*

Numéro d'allocataire : ..... Quotient familial : .....

Revenu Fiscal de référence : ..... Nombre de parts : ..... Tranche : .....

**Modes de paiement :** Pour les paiements en plusieurs fois, chèques et prélèvements uniquement

- Espèces  CB  Chèques n° .....
- Chèques Vacances  Coupon sport  Passeport Loisirs et culture
- « SORTIR »  Prélèvement n° .....

# Fiche Inscription - 2023/2024

Participant	Activités	Jour	Heure	Info	Tarif
	Carte d'adhésion	-	-	-	<b>8 €/personne</b>

**TOTAL :**

## Fonctionnement des ateliers 2023-2024

- **L'adhésion** est obligatoire pour participer aux activités de l'association, elle est valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024.
- **Tarification solidaire :** Joindre une attestation CAF (ou MSA) de votre quotient familial, ou votre dernier avis d'imposition, ou nous autoriser à accéder à votre dossier CAF, par un accès sécurisé professionnel et restreint.  
Sans justificatif ou autorisation à l'inscription, nous appliquerons la tarification la plus élevée.  
Le tarif déterminé à l'inscription est ferme et définitif.
- **Tarif club :** 10€ de cotisation « club » valable pour un ou plusieurs clubs.
- **Aucun remboursement** ne sera effectué, au-delà de la séance d'essai, ni en cas de force majeure, ni si l'adhérent est contraint d'arrêter son activité. En cas d'absence d'un intervenant pour arrêt maladie, la séance n'est pas rattrapée et ne donne pas lieu au remboursement.
- **Newsletter :** Nous vous conseillons de vous inscrire à notre lettre d'informations numérique pour être correctement informé.
- La responsabilité de la Maison de Quartier de la Bellangerais est engagée pendant les heures effectives de fonctionnement. En aucun cas celle-ci ne saurait être engagée pour les temps de trajet et d'attente ni après les heures programmées concernant toutes les activités.
- Merci à tous de respecter les horaires et aux parents de venir chercher les enfants à l'heure devant la salle où se déroule leur activité (sauf en cas de mise en place d'un protocole sanitaire différent) et de prévenir l'intervenant si votre enfant doit rentrer seul.
- Nous demandons à tous de respecter le matériel et les locaux mis à disposition ainsi que les personnes. Chacun veillera à laisser propre l'espace qu'il a utilisé.
- La Maison de Quartier la Bellangerais se réserve le droit d'annuler ou modifier un atelier si le nombre d'inscrit est insuffisant, de déplacer ponctuellement certains ateliers à l'occasion de manifestation importante (AG, événements, spectacles, fête des ateliers...), de remplacer un intervenant. Les ateliers ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires.
- Le certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive n'est plus obligatoire mais la Maison de Quartier la Bellangerais vous invite néanmoins à vous rapprocher de votre médecin pour vérifier que la pratique de l'activité est compatible avec votre état de santé ou celui de votre/vos enfants. La Maison de Quartier La Bellangerais se dégage de toute responsabilité si l'activité n'est pas adaptée à votre état de santé.

A Rennes, le ...../...../.....

Signature :